

Chapitre III

La restauration de l'escalier du vignoble et la consolidation des murs des terrasses en 1998-1999

Richard Kermer en collaboration avec Guy Boone et Christophe Waterkeyn

Ce chapitre concerne exclusivement les travaux que la Confrérie ne pouvait effectuer elle-même.

Ceux-ci représentaient des coûts très importants et nécessitaient des compétences que notre asbl ne possédait pas.

En tant que Patrimoine exceptionnel de Wallonie, les ruines de l'abbaye de Villers et ses infrastructures ne pouvaient être rénovées que par des

entreprises agréées pour ce type de travail.

Depuis le début de nos activités dans le vignoble en 1990, et malgré l'état déplorable et excessivement dangereux de l'escalier et des murs de 2 terrasses, la Confrérie n'a déploré aucune chute ni blessures occasionnées directement ou indirectement par la dangerosité de ceux-ci.



Photo du mur démoli d'une des deux terrasses (archives de Guy Boone)

Déjà en 1993 et 1994, notre Confrère fondateur Henri Gilles¹ demandait la

restauration urgente de ceux-ci (voir le PV des réunions des années concernées)

¹ **Henri Gilles**, malheureusement décédé, était Ingénieur -Architecte attaché aux services de la Régie des Bâtiments dépendant

du Ministère de l'Intérieur. Henri était responsable des travaux de restauration de l'Abbaye de Villers, de Gembloux et d'Aulne.

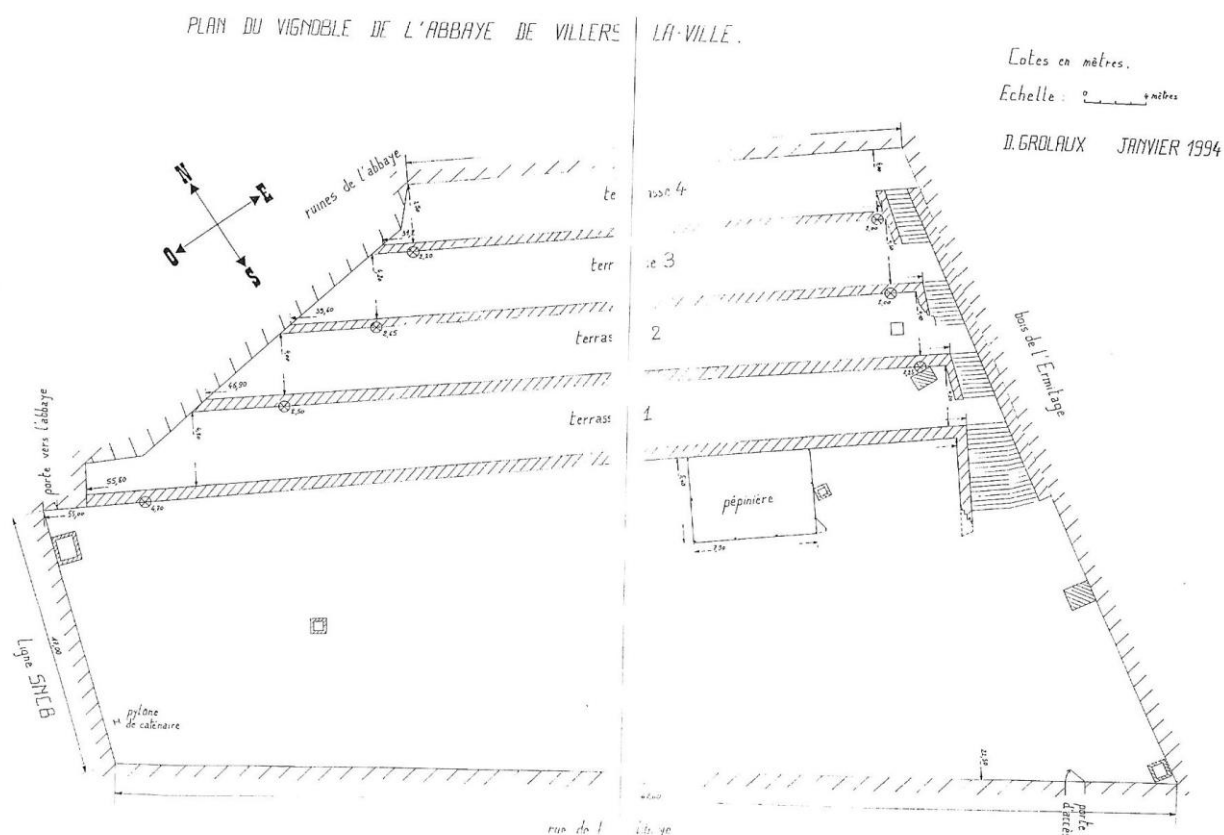
Plusieurs actions furent entreprises :

1. Première démarche auprès du FOREM

Une première tentative fut menée par nos confrères Albert et Damien Grolaux (père et fils), membres de la Confrérie dès 1992, Henri Gilles, membre fondateur du vignoble, avec le concours de Jean-Luc Viot² de la société Thiran.

Par le biais de l'APTCV qui assurait alors le secrétariat du vignoble, ces membres envoyèrent au FOREM un dossier complet comprenant :

- Le plan du vignoble établi par Damien en janvier 1994 (voir ci-dessous),
- Le plan de l'escalier,
- Le descriptif des travaux à réaliser,
- L'estimation des coûts



Annexe 4 : Plan du vignoble du jardin de l'abbé de Villers, dressé par D. Grolaux en janvier 1994.

Le PV de la réunion du Comité Organisateur du vignoble du 8 décembre 1994 signalait que le dossier complet était en possession du FOREM..... où il ne bougea plus !

Nous avons pleinement conscience que cette « chance » de ne pas avoir de chute jusqu'alors risquait de ne pas durer.

² Jean-Luc Viot, était cadre de la société Thiran située en 1994 dans le zoning d'Achéne (Ciney). La société Thiran était spécialisée dans les travaux de restauration. Elle a été reprise en 2000 par le groupe Van Laere

appartenant au groupe Ackermans & van Haeren coté en bourse.

Jean-Luc Viot faisait partie du Kiwanis de Villers-la-Ville. Ce service club a aidé financièrement à plusieurs reprises le vignoble de Villers.

Aussi le CA de notre Association décida d'entreprendre d'autres démarches.

La première de celle-ci fut l'envoi d'un dossier circonstancié à l'adresse de la Province du Brabant wallon et des instances politiques.

2. Nouvelle tentative auprès de l'A.P.T.C.V.³ et de la Commune de Villers-la-Ville

Le PV « bilan 1995 » de la réunion du vignoble du 26 janvier 1996 signale que l'APTCV essaiera de mettre à la disposition du vignoble des « queues de budget » encore disponibles pour entamer la restauration des escaliers.

Le Coordinateur de l'APTCV, Albert Baiwir, signale qu'il en « parlera » également à Monsieur Daniel Danloy, Echevin du Tourisme, de la Culture et des Affaires Economiques de la Commune de Villers-la-Ville.

Cette nouvelle démarche n'eut pas de suite !

3. Démarche auprès du Ministère de la Fonction Publique

18 août 1996 : envoi d'un dossier à Madame Martine QUEROLES, conseillère communale PS à Villers-la-Ville et administratrice, comme Richard Kermer, de l'A.P.T.C.V.⁴.

En tant que conseillère communale, elle entretenait de nombreux contacts (politiques et autres) qu'elle proposa de mettre au service du vignoble dans la recherche de solutions aux problèmes insolubles à notre niveau.

Elle nous a alors conseillé de lui transmettre un dossier complet sur le vignoble, reprenant, entre autres, le dossier épineux de l'escalier et des murs effondrés des 2 terrasses.

Ce dossier fut rédigé et cosigné par Guy BOONE, Vice-Président du vignoble, avec le concours de Jean LEBOUTTE, Trésorier, et Richard KERMER, Président.

4. Visite au Ministre André FLAHAUT

Le dossier envoyé à Martine QUEROLES arriva dans les services de la Régie du Bâtiment⁵ dépendant du Ministre Fédéral de la Fonction Publique, Monsieur André FLAHAUT⁶.

Un rendez-vous fut organisé par le secrétariat du Ministre, au cabinet de celui-ci situé au « Résidence Palace » rue de la Loi à Bruxelles. En tant que Président du vignoble, Richard KERMER s'y rendit et eut un entretien rapide et constructif avec le ministre.

³ **A.P.T.C.V.** : Association pour la Promotion Touristique et Culturelle de Villers. Cette asbl a été remplacée en 2005 par l'asbl Abbaye de Villers. Elle était chargée de la gestion des ruines de l'Abbaye de Villers ainsi que de son personnel. (+/- 20 personnes à la fin de son existence)

⁴ Le Président de l'APTCV était Monsieur Valmy FEAUX, premier Gouverneur de la Province du Brabant wallon.

⁵ La Régie des Bâtiments gère l'ensemble des budgets affectés par le « Fédéral »,

propriétaire des ruines, à la restauration de celles-ci.

L'ingénieur de la Régie des Bâtiments chargé du projet Villers, n'était autre qu'Henri GILLES, membre fondateur du vignoble.

⁶ André Flahaut, né à Walhain le 18 août 1955, fut Ministre Fédéral de la Fonction Publique entre le 12 juillet 1995 et le 12 juillet 1999 dans le gouvernement dirigé par Jean-Luc Dehaene (Dehaene II)

Un budget de restauration du vignoble d'environ BEF 6 millions fut débloqué et un planning des travaux put être annoncé.

5. Début des travaux de restauration en avril 1998

Cette annonce fut faite lors des vœux de bonne année 1998 envoyée par le Président aux membres de la Confrérie au cours du mois de janvier.

Outre le planning des travaux prévus entre avril et la fin du 1^{er} semestre 1998, les vœux annonçaient également :

- La 1^o JAZZWINE SESSION en septembre,
- La première « grande vendange⁷ » prévue en octobre,
- La tenue du Lundi de Pâques⁸ dans la cave romane du Moulin de l'Abbaye,
- La tenue fin mars de notre 2^o Assemblée Générale (la Confrérie est devenue asbl en 1996 !).



*Deux anciens présidents de la Confrérie au moment du début des travaux de rénovation de l'escalier en 1998: André Sterckx et Richard Kermer.
Les pierres de celui-ci sont enlevées après avoir été numérotées. (archives de Guy Boone)*

⁷ La réelle « première grande vendange » du vignoble s'est déroulée en l'an 2000. Celle qui est annoncée ici a été en fait une vendange expérimentale tutti frutti regroupant les raisins de notre vignoble, de celui de Jean Leboutte et ceux de la Porte de Bruxelles

⁸ Le Lundi de Pâques est une organisation de l'Abbaye qui inaugure officiellement la saison touristique de celle-ci.

Les travaux furent confiés par la Régie des Bâtiments à l'entreprise « **Group Monument** ».

Trois ouvriers participèrent aux travaux



Parmi les chantiers prioritaires, le vignoble où la première vendange est prévue pour 2000. Photo Paul Joachim.

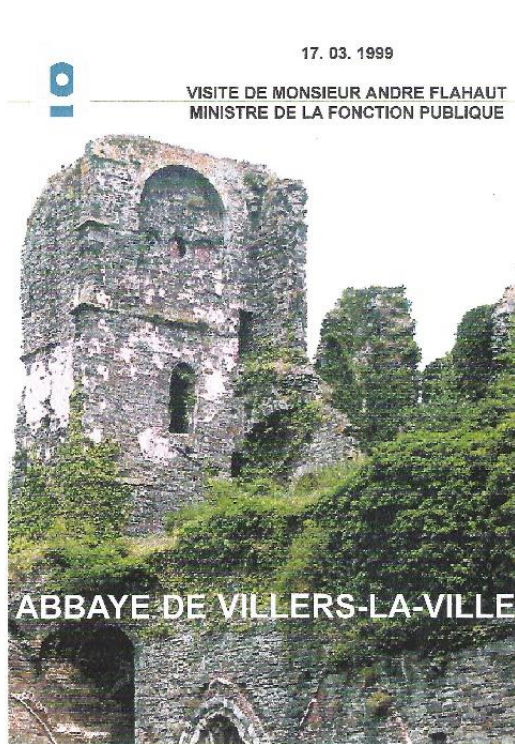
Photo parue dans le journal « Le Soir » montrant un ouvrier occupé à la restauration du mur d'une des terrasses (archives de Jean Leboutte)

6. Fin des travaux et inauguration officielle le 17 mars 1999.

Les travaux furent réalisés dans les délais prévus par le planning initial.

Le Ministre André FLAHAUT visita le site en mars 1999 et fit un discours remarqué repris

par la presse le jour suivant (voir annexe). Celui-ci dressait la liste des investissements déjà réalisés par ses services ainsi que la liste des projets futurs de restauration de l'Abbaye.



17 mars 1999 : visite du Ministre de la Fonction Publique André Flahaut lors de l'inauguration de l'escalier reconstruit (archives Jean Leboutte)

7. Chantier expérimental

Dans un document non signé et non daté, mais probablement lu par une personne de la Régie des Bâtiments (Henri Gilles ?) au moment de l'inauguration, on fait référence au travail effectué dans le vignoble :

« En cette fin de période hivernale, seul le chantier du vignoble est en activité depuis plusieurs jours. En effet, il n'est pas possible d'effectuer ce genre de travail avec des risques de gelées nocturnes car la technique mise en œuvre utilise des mortiers à prise très lente et des résines époxydiques ou polyuréthannes

demandant des températures supérieures à 5°C.

.....

Un système récent de jointoiement de maçonneries en moellons par projection de mortier bâtard dans les joints de pierre, système dit par guntage, est en cours d'expérimentation. S'il donne satisfaction, cette façon de procéder est appelée à un bel avenir puisqu'elle donnerait des joints beaucoup plus compacts et remplis sur une plus grande profondeur assurant une meilleure imperméabilité à l'eau et une résistance supérieure de la maçonnerie. »

Annexes : Articles dans la presse du 18 mars 1999

16 ► BRABANT WALLON

de la dernière heure 18/3/99

JEUDI 18 MARS 1999 **DH**

Un véritable travail de cistercien

■ La restauration des ruines de Villers-la-Ville se fait à coups de millions

VILLERS-LA-VILLE ▽ "Nous enlevons pour l'instant les racines de lierre insérées dans les pierres. Ici, le mur de soutènement a tenu. A d'autres endroits, ainsi que pour l'escalier, nous avons tout démonté pierre par pierre, en les numérotant, avant de reconstruire."

Philippe Mouton, Lucien Van Mel-laert et Jean-Louis Lefebvre, de la société Group Monument, travaillent en ce moment à la restauration du vignoble de l'abbaye de Villers-la-Ville, sous la direction d'Henri Gilles, ingénieur à la Régie des Bâtiments, propriétaire des lieux, qui parle d'un "véritable travail de bénédictin", avant de se faire reprendre par le ministre André Flahaut. Il est vrai que l'abbaye est cistercienne.

Mercredi matin, le ministre a tenu à visiter les lieux, "l'occasion de me ressourcer avant l'année qui nous attend", de montrer son attachement à la préservation d'un site majeur du tourisme wallon et d'augmenter sa collection de vieilles pierres en s'emparant d'un morceau de schiste. Heureusement que tous les touristes ne font pas de même...

Les ruines de l'abbaye retrouvent donc peu à peu leur éclat. Depuis son pillage au lendemain de la Révolution française, elles étaient pratiquement, sauf quelques restaurations entre 1892 et 1914, laissées à l'abandon. Heureusement, depuis 1984, les millions pleuvent pour les consolider : 344 millions de francs

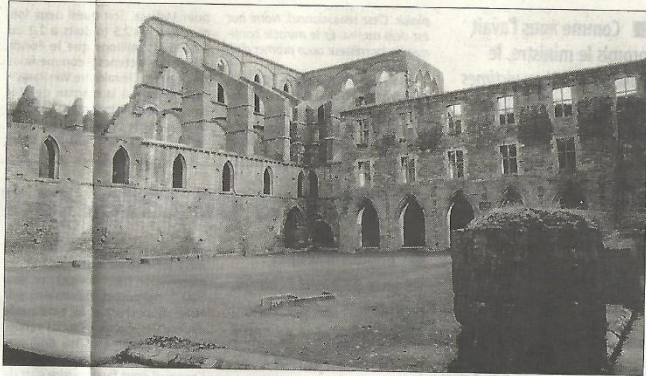
déjà 120 autres millions (2,97 millions €) depuis 95. Plus 62 millions (1,54 millions €) attendus cette année pour la restauration de l'ancienne brasserie. Il ne restera alors plus qu'à programmer la réfection du réfectoire des moines, du chœur, du transept nord de l'église et des constructions situées à l'est du chemin de fer. On parle d'un budget de 109 millions (2,7 millions €).

Expropriation en vue

En attendant, la Région wallonne compte très prochainement exproprier le ministère des Finances, propriétaire de l'Hôtel des ruines, afin d'y créer un centre d'interprétation (sorte de musée interactif) qui sera géré par l'Association pour la promotion touristique et culturelle de Villers-la-Ville.

D'autre part, le Syndicat d'initiative de Villers-la-Ville pourra rester dans les murs appartenant à la Régie des Bâtiments. L'asbl Nature et Loisirs, chassée du moulin de Chevil-pont, restera, elle, dans les écuries de la ferme de l'abbaye jusqu'à ce qu'on lance les travaux de rénovation des lieux. Le Moulin de Chevil-pont, sur le territoire de Court-Saint-Etienne, pourrait, lui, fort bien être intégré au site des ruines. Des négociations sont en cours avec la famille Boël, propriétaire des lieux.

Enfin, reste le problème de la route de contournement des ruines. Un plan de circulation a été lancé pour empêcher les camions de passer par les portes des ruines (ce qui leur permet de passer plus facilement de la N5 à la RN25). On assure que la route de contournement, si elle se fait, aura un impact minimum sur la nature environnante.



Dans le vignoble, qui attend sa première vendange en l'an 2000, des ouvriers enlèvent le lierre des murs, avant d'y injecter du mortier bâtard. Une technique qui assure une meilleure imperméabilité à l'eau. **DH**

La dernière heure

Staline par son arrière-petit-fils

■ L'arrière-petit-fils de Staline, Vissarion Djougachvili, a l'intention de tourner un film consacré à son grand-père, Iakov Djougachvili, fusillé en Allemagne parce que son père avait refusé de l'échanger contre un maréchal allemand. Il a exprimé l'espoir qu'il pourrait avoir accès à des films tournés par des cameramen allemands et à des photos prises à l'époque où son grand-père était prisonnier du régime nazi. Staline avait refusé d'échanger son fils contre le maréchal Friedrich Paulus pendant la Seconde Guerre mondiale, signant son arrêt de mort.

CHANTIER

RESTAURATION Avec la nouvelle phase de consolidation de ses ruines, la célèbre abbaye deviendra à terme le centre d'un pôle d'animation culturelle homogène. Y compris avec ses vignobles

Vendanges à Villers-la-Ville

Il y aura cet automne des vendanges à l'ancienne abbaye cistercienne de Villers-la-Ville. La remise en état du vignoble des moines, entamée il y a quatre ans, arrive à son terme. Sur un coteau ensoleillé, 320 pieds de vigne ont été plantés par paliers. Les plus anciens sont déjà porteurs de raisin. L'an dernier, trente litres de vin "test" purent en être extraits. On fera beaucoup mieux cette année.

La restauration de la vigne, qui a coûté 6 millions (148.736,11 euros), représente l'aspect le plus visible de la nouvelle campagne de consolidation des ruines, entamée en 1995 et dont une nouvelle phase entrera en chantier le 1^{er} avril. Après avoir retiré le lierre et donc... une partie du romantisme des ruines de Villers, les équipes spécialisées étonneront à nouveau les pierres à l'aide de chaux et de ciment, par projection sous la pierre ou, plus souvent, à la main. Prévue jusqu'en 2001, la nouvelle phase des

travaux concernera cette fois le palais de l'abbé, les caves, la salle du chapitre, la bibliothèque et une partie de la nef de l'abbatiale, pour un coût de 56 millions (1,3 millions d'euros).

Cette année aussi, l'Etat procédera à la restauration de la brasserie dont on évacuera l'humidité. Cela une fois fait, rien n'empêchera qu'on dote le bâtiment de fenêtres et de chauffage... afin qu'il retrouve une affectation permanente sur le site.

AU-DELA DE 2001

Au-delà de 2001, aucun chantier n'est arrêté, succession ministérielle à la Régie des bâtiments du gouvernement fédéral oblige. Mais on sait que pour consolider l'ensemble du site, il faudrait ensuite s'attaquer à un des plus beaux lieux des ruines, le réfectoire des moines, ainsi qu'au cheeur et au transept nord de l'église (107 millions - 2,6 millions d'euros).

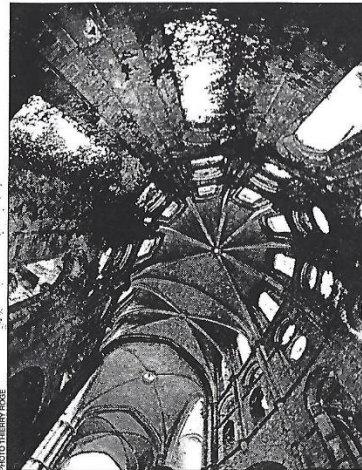
On n'attendra cependant pas l'avènement de cette dernière phase pour restructurer l'ensem-

ble des bâtiments qui entourent l'abbaye. Afin de créer des pôles d'animation homogènes, les ruines elles-mêmes devraient rester propriété fédérale, tandis que la Région posséderait la ferme de l'abbaye, l'actuel bâtiment du syndicat d'initiative et, surtout, l'ancien moulin des moines, aujourd'hui "Hôtel des ruines" dont l'essentiel du bâtiment deviendra un "Centre d'interprétation culturelle et historique".

Enfin, selon le ministre Flahaut, qui a inauguré mercredi la nouvelle campagne de rénovation, une solution serait en vue pour le moulin de Chevripont. Les bâtiments pourraient à nouveau servir à l'hébergement.

Un pôle culturel diversifié verrait ainsi le jour autour de l'abbaye. A condition qu'on en chasse définitivement la circulation. Mais ce dossier-là ne semble pas encore bouclé, suite aux contestations que suscitent les voies de déviation à créer pour préserver des ruines déjà traversées intempestivement par le chemin de fer.

F. An.



La restauration d'une partie de la nef de l'abbatiale est au programme des travaux d'ici 2001.